

Stratégie d'Action Educative

Titre de l'action

Alternative Suspension

Orientation 2

Persévérance scolaire et formation tout au long de la vie

Constats :

Intervenir auprès d'un jeune lors de sa suspension scolaire, c'est intervenir dans un moment de vulnérabilité, où il est en rupture avec le monde adulte et le système scolaire, et où les facteurs de risque menant au décrochage scolaire sont très élevés.

Alternative Suspension est une ressource mise à la disposition des écoles collèges afin d'apporter un soutien aux élèves qui, pour diverses raisons, se retrouvent temporairement exclus de l'école qu'ils fréquentent. Le projet vise à réduire le nombre de suspensions répétitives en offrant au jeune l'opportunité de transformer son temps de suspension en une expérience positive qui favorise le développement personnel et l'autonomie, par l'insertion dans un milieu favorable à la valorisation personnelle, à l'acquisition d'aptitudes sociales et à la promotion du respect de soi-même et des autres. De par sa conception, le projet intervient sur un ensemble de problématiques pouvant se retrouver chez un jeune qui se fait temporairement exclure de l'école (de façon occasionnelle ou répétitive). A l'inverse d'approche psychologisante retenue le plus souvent en France le programme s'appuie sur une approche comportementaliste.

L'élève suspendu se retrouve trop souvent livré à lui-même, vivant un désengagement tant scolaire que social. Alternative Suspension se veut une réponse à ce type d'exclusion en offrant aux élèves et aux collègues des outils permettant de transformer le temps passé à l'extérieur de l'école en succès global pour l'élève, à la fois face à lui-même et face à l'école. S'appuyant sur un encadrement académique, des ateliers de groupe et des rencontres individuelles, Alternative Suspension travaille en amont des problématiques reliées au décrochage scolaire.

L'idée maîtresse du programme Alternative Suspension est que la suspension scolaire est un véritable *no man's land*. Dans le système scolaire actuel, un jeune qui est suspendu est un jeune livré à lui-même, sans encadrement ni directive. Intervenir lors de la suspension scolaire au niveau secondaire, c'est agir en amont de la problématique, avant que les problèmes ne soient trop fortement ancrés chez le jeune. C'est aussi superviser des jeunes qui, par laisser-aller ou manque d'encadrement, pourraient facilement se retrouver sur les pistes d'activités délictueuses. Le programme Alternative Suspension permet à ces jeunes, proches de la rupture, de garder le fil de leur scolarité tout en leur offrant des avenues de succès.

Objectifs :

Permettre au jeune de se positionner face à l'école afin qu'il tente d'identifier ce qui le valorise et le motive, en favorisant la persévérance scolaire

Aider le jeune à vivre sa période de crise d'une façon constructive et faire en sorte que cette expérience lui soit profitable.

Développer de nouvelles connaissances et aptitudes ainsi que des compétences personnelles et sociales, via des ateliers adaptés à sa réalité et applicables au contexte scolaire (gestion du stress, résolution de conflits, etc.).

Développer l'estime de soi et l'autonomie.

Effectuer du rattrapage scolaire et/ou demeurer à jour dans ses travaux scolaires.

Modalités d'intervention :

De par sa conception, le projet intervient au niveau occupationnel des jeunes, ainsi que sur un ensemble de problématiques pouvant se retrouver chez un jeune qui se fait exclure temporairement de l'école (de façon ponctuelle ou récidiviste). En ce sens, le programme se divise en deux volets: le premier vise la valorisation et l'actualisation des compétences personnelles et sociales. Le second permet aux jeunes de moduler leurs positions face à l'institution scolaire et de transformer leur temps de suspension en un succès global, tant envers eux-mêmes qu'envers l'école. Les deux volets s'intègrent dans un même but, soit l'amélioration des

conditions éducatives et sociales des jeunes afin d'accroître les possibilités d'intégration harmonieuse à la vie sociale et éventuellement au marché du travail.

Les matinées sont consacrées aux travaux scolaires, afin que le jeune maintienne un lien avec sa scolarité. L'école fournit donc une liste de travaux à faire et l'intervenant offre un accompagnement académique individualisé. Cette formule permet au jeune d'être à jour dans ses matières lors de son retour à l'école et aussi de revenir sur des notions mal assimilées. Cette aide individuelle est notée comme un point fort du programme par les écoles.

Les après-midi sont consacrés aux ateliers de groupes et aux rencontres individuelles. Ces échanges, sous forme de discussions orientées, permettent de faire le point sur la situation du jeune tout en proposant des pistes de solution. Le choix des ateliers (gestion de la colère, notion de responsabilité, relation à l'autorité, violence, etc.) se fait selon le profil du groupe et les problématiques relatives à leur suspension. Cet aspect permet au jeune de mener une réflexion quant à sa situation présente et à son avenir tout en préparant sa réintégration scolaire.

Public :

De façon directe, les jeunes de 12 à 17 ans sont les principaux bénéficiaires de ce projet. *Alternative Suspension* cible les adolescent(e)s qui fréquentent les collèges et qui vivent des difficultés dans leur cheminement scolaire et social, de manière récurrente ou sporadique.

Partenaires :

La Municipalité de Courcouronnes dans le cadre de sa Stratégie d'Action Educative entend proposer aux différents acteurs des actions singulières et innovantes pouvant venir en appui aux actions déjà développées. Ce projet vient trouver sa place aux côtés de l'ensemble des solutions déjà proposées par les deux collèges qui accueillent les courcouronnais.

En outre, l'équipe de coordination du programme ayant développé une expertise dans ce domaine, elle est en mesure de proposer un encadrement et un accompagnement aux partenaires. En effet, afin d'assurer une implantation harmonieuse et efficace du programme *Alternative Suspension* au sein d'une localité, le partenaire doit respecter certains engagements (espace de programmation adéquat, formation des intervenants, respect des valeurs et principes fondamentaux du programme, etc.). Ces constats sont basés sur l'évaluation du programme et les expériences vécues lors du développement de nouveaux points de service dans le cadre du projet pilote.

Une convention de partenariat est signée entre la Ville de Courcouronnes et le YMCA de Montréal concepteur du programme, afin d'établir les modalités d'implantation d'*Alternative Suspension* sur son territoire et de prévoir les modalités de formation et d'accompagnement de son développement sur trois ans.